

## LES DROITS SUR DE SCORE DE L'ACTIVITÉ INTELLECTUELLE (LES DROITS EXCLUSIFS): LA CARACTÉRISTIQUE GÉNÉRALE ET LA «NATURE JURIDIQUE»

**Ennan R.E., Bakala A.A.**

de l'Université Nationale Academie Juridique

Dans l'article a été examiné le question de développement de la conception des droits sur les résultats de l'activité intellectuelle. Encore on a fait l'analyse d'origine et de la qualification des droits sur des résultats de l'activité intellectuelle. Aujourd'hui le question important reste la corrélation des droits exclusifs (les droits de la propriété intellectuelle) et des droits matériels ( le droit classique). La science mondiale juridique nous montre le pluralisme des opinions. Ainsi la conservation et l'application dans des nombreuses pays le terme «la propriété intellectuelle» est un tribut de la tradition de leur existence et nettement le compromis d'importance de la propriété intellectuelle comme le slogan politique et constitutionnel. Plus tard la conception des droits exclusifs trouve son sens dans des législations étrangères. Les adhérents de la conception des droits exclusifs disent qu'il ne faut pas identifier le régime juridique des objets matérielles et immatériels. Dans les oeuvres juridiques on peut voir la concordance que les droits exclusifs doivent être proclamés des droits spécifiques (sui generis) qui ne sont pas dans la division classique des droits civiles comme les droits objectifs, les droits obligationnelles, les droits personnels.

**Les mots clés:** l'activité intellectuelle, les droits sur les résultats de l'activité intellectuelle, les droits exclusifs, la conception, la législation.

L'activité de création humaine provoque l'apparition de nouveaux effets comme par exemple des poèmes et des inventions. Au temps de l'Antiquité l'effet de l'activité intellectuelle a commencé à transformer comme un produit. On dit que le résultat créatif commence à vivre dans la circulation marchande c'est-à-dire le but d'inventeur devient la somme d'argent. L'activité entrepreneuriale range un objet immatériel qui ne génère la fabrication. Cette rentabilité économique de produit «venge» pour le propriétaire des droits sur le résultat créatif. Quand même des intervenants peuvent profiter de cette situation. Législateur essaye minimaliser ces aléas constitutifs moyennant l'instrumentation de défense des droits sur les résultats de l'activité intellectuelle.

En plus, il faut noter que le droit d'auteur et les droits des brevets ont apparu ne pas dans le domaine de droit privé. Ici il s'agit des droits de personnalité et après le droit a bien réussi de faire la réglementation à propos des résultats de l'activité intellectuelle dans l'espace de droit privé, notamment c'est le droit civile [1, p. 133].

Pourtant dans les sciences juridiques il existe la question compliquée comment définir une essence et bien sûr la nature juridique les droits de l'activité intellectuelle (les droits exclusifs), leurs divergence entre les droits matérielles, définition en système de droit, et finalement la rationalité d'usage de terme «la propriété intellectuelle». La science juridique nous montre que les conceptions et les méthodes des différents savants à propos des ces questions sont polémiques.

Alors l'époque de l'Antiquité n'a pas formé la doctrine des droits sur les résultats de l'activité intellectuelle (les droits exclusifs). Le droit romain ne connaissait pas cette notion et certes le régime juridique des objets immatérielles ne figurait pas. Donc à cause de bas niveau des droits exclusifs la société de Moyen Âge adaptait les normes de droit romain comme les fictions juridiques à propos des résultats de l'activité intellectuelle. Y. Gambarov

pense que la jurisprudence européenne a développé la nouvelle catégorie des objets immatérielles et que notamment c'est le droit objectif qui défend ces droits. C'était la fiction originale d'objet qui ne possédait pas des attributs d'objet. La catégorie des objets immatérielles incorpore encore les biens de la musique, les biens de la peinture et les biens de la production. Ils ont ressenti la configuration objective puis ils ont touché l'autonomie et la valeur patrimoniale. On peut constater qu'ils avaient la protection comme par exemple des objets matérielles [2, p. 589].

Plus tard la catégorie des droits exclusifs s'appelait des termes différents comme par exemple le droit exclusif et la propriété intellectuelle. Il faut se rappeler I. Tabashnikov qui comparait la législation positive comme un oiseau qui est libre [3, p. 28].

A. Pilenko a marqué que la pensée juridique arriérée très souvent utilise le loi d'économie constructif quand le terme nouveau n'a pas obtenu la forme convenable. Cet problème a touché le droit des brevets et le droit d'auteur [4, p. 667-668].

En XIX-siècle était assez répandue la conception de propriétaire. L'idée principale consiste que tout le travail humain c'est la propriété. Cette théorie nous annonce que le droit d'auteur sur le produit de la création a identifié le droit de la propriété sur des objets matérielles. La théorie des droits naturels et de droit de propriétaire adoptait Voltaire, Diderot, Holbach P., J.-J. Rousseau. Il s'agit de liberté de la personnalité et d'inviolabilité de la propriété privée [5, p. 19].

Les conditions socio-économiques, l'inviolabilité de droit matériel, la conception des résultats de l'activité intellectuelle comme un produit donc c'étaient des causes essentielles de voir des droits exclusifs en considération le droit de la propriété.

L'apparition de la machine de production, le progrès scientifique et technique, l'apparition des appareils et des machines, d'autres moyens de sauvegarde des résultats de l'activité intellectuelle, la division du travail de la propriété (intellectuelle) et de la phy-

sique, de la nécessité d'encourager et de promouvoir le travail n'est pas seulement les artistes, mais aussi des personnes qui y travaillent (les marchands, les éditeurs, les gestionnaires) c'étaient des conditions principaux de la protection des intérêts légitimes des participants de l'activité intellectuelle.

Ainsi la conservation et l'application dans des nombreuses pays le terme «la propriété intellectuelle» est un tribut de tradition de leur existence et nettement le compromis d'importance de la propriété intellectuelle comme le slogan politique et constitutionnel. Il faut marquer que la catégorie de la propriété intellectuelle caractérise seulement les objets des relations juridiques. Dans cet contexte la propriété concerne des objets particuliers notamment des droits subjectifs [6, p. 297].

I. Zenine croit que la perception psychologique est donc sacré et inviolable des droits de la propriété a été formé depuis des siècles. Les intellectuels essayaient utiliser comme l'analogie un mécanisme matériel de défense des leurs droits [7].

La ressemblance de certains signes des droits exclusifs était la condition juridique de la réception de succès dans le domaine des droits matériels [8, p. 6].

O. Pilenko a marqué que premièrement la conception de la propriété est dominante et deuxièmement il utilisait les termes «la propriété littéraire», «la propriété industrielle». Il interprétait la méfiance de la bourgeoisie à propos de tous les nouveautés dans le domaine de droit monopole [4, p. 97-98].

En examinant la nature juridique de droit des inventions G. Sherschenevich notait que la cause principale des inventions comme précisément la propriété est un ouvrage. Alors on peut constater le rapprochement de droit de la propriété et de droit des inventions en mélangelement de la propriété avec l'appartenance [9, p. 76-77].

A. Makovsky a persuadé qu'il faudrait de donner pour le nouveau droit telle forme qu'elle sera pleine. Enfin on peut faire la conclusion que quand l'auteur veut défendre son oeuvre il doit sûrement posséder le droit de la propriété [10, p. 109].

En XIX siècle la conception de la propriété de droit d'auteur et de droit des inventions a trouvé son sens dans législation de la France, de l'Allemagne, de la Russie. Des plusieurs lois mettaient au même niveau les droits d'auteurs de l'obtention créative comme le droit de la propriété. Par exemple la Loi des inventions de 1791 contenait la thèse que «n'importe quelle idée, proclamation ou réalisation peut être utile pour la société appartient au créateur et ne faut pas limiter les droits». O. Pilenko remarque que le créateur de cette loi J. de Boufflers pensait que le droit des inventions est saint. Finalement il s'agit qu'un élément « la propriété» était pour monsieur Boufflers indifférente [4, p. 586].

Le Loi des États-Unis de 1789 contenait la disposition importante que l'activité d'esprit est primordiale [11]. Les pays Anglo-Saxons envisage le droit d'auteur comme un type le droit de la propriété mais ils ignorent les droits de morale personnels.

Quelques temps après a été apparu la nécessité d'argumenter des études des droits exclusifs dans le domaine de l'activité intellectuelle. G. Sherschenevich indiquait de distinguer «les droits sur des objets» et «les droits des objets». Il a proposé de moderniser les

traditions qui contenait le droit romain et essayer d'être contemporain. Il disait que les droits exclusifs possèdent la place indépendante comme les droits matérielles et les droits des obligations [3].

Graduellement la conception des droits exclusifs sur les résultats de l'activité intellectuelle estime dans le monde. Le point de vue que la conception de la propriété est dominante a cessé vivre. Les savants disent et mettent l'accent sur l'autonomie d'existence de la catégorie des droits exclusifs (intellectuelles) qui sont absolus et ont la nature immatérielle.

Les adhérents de la conception des droits exclusifs affirment qu'il ne faut pas assimiler le régime juridique des objets matériels et des objets immatériels. Les droits exclusifs ont des moyennes spéciales et le droit sur le résultat créatif dépend de la personnalité de créateur.

V. Dozortsev affirme que le terme «la propriété intellectuelle» est incorrect du point de vue juridique. En plus l'utilisation de terme «la propriété intellectuelle» aujourd'hui peut aboutir le quiproquo parce que le droit de propriété ne convient pas pour les résultats immatériels de l'activité intellectuelle. L'utilisation du terme «la propriété» peut faire l'exhibition erronée à propos de contenu des droits exclusifs. Ils contiennent la catégorie juridique autonome et n'appartienne par au système de droit romain [13, p. 37-38].

E. Soukhanov remarque que la notion «la propriété intellectuelle» n'a pas dans la législation la définition reconnue et dit qu'elle deux fois conventionnel parce que il ne s'agit pas seulement des résultats de l'activité intellectuelle [14, p. 144].

Le détournement réel en signification traditionnel dans le domaine intellectuelle n'existe pas parce que il est éphémère et peut être renvoyer d'intérêt de tierce personne. Il est inadmissible de diffuser l'idée de propriété sur des relations juridiques qui contiennent des droits exclusifs. Le détournement réel dans le plupart des cas rends impossible leur utilisation [15, p. 72-23].

L'exceptionnel des droits sur des résultats de l'activité intellectuelle (les droits intellectuelles) est que le sujet des droits intellectuelles utilise des droits exclusifs des objets matérielles. Encore la législation renforce l'exceptionnel de ces droits parce que prévoit des restrictions supplémentaires. Le signe important sur des résultats de l'activité intellectuelle est le caractère absolu parce que le monopole pour des objets immatérielles consiste en des droits exclusifs [16, p. 360].

Dans les oeuvres juridiques on peut voir la concordance que les droits exclusifs doivent être proclamés des droits spécifiques (sui generis) qui ne sont pas dans la division classique des droits civiles comme les droits objectifs, les droits obligationnelles, les droits personnels. Le savant belge E. Picard a noté que les droits sur des résultats de l'activité intellectuelle sont des droits intellectuelles spéciales et il a proposé d'estimer le groupe particulier. C'est par exemple les droits d'auteur, les droits des arts, les droits des inventions [3, p. 63-64].

O. Kokhanovskaya remarque qu'au moment d'acceptation du Code Civil étaient les différents méthodes à propos d'interprétation de la nature des droits sur les résultats de l'activité intellectuelle. La majorité des savants n'ont pas soutenu

la proposition d'applicaton le régime juridique des droits matérieles. Enfin le Code Civil de l'Ukraine traite cette catégorie comme le système des droits personnelles extrapatrimoniales et des droits patrimoniales des sujets de l'activité intellectuelle et créative [17, p. 232].

Il faut être absolument d'accord avec O. Kodinets qui dit que l'analyse de la législation spéciale de l'Ukraine nous montre la domination de la conception d'interprétation des résultats de l'activité créative. Elle prévoit la délimitation de droit de la propriété et de droit sur des résultats de créa-

tion; le maintien de la définition «la propriété intellectuelle» pour identifier le groupe des institutions juridiques qui assurent la défense des résultats de l'activité intellectuelle [18, p. 255-256].

Enfinement il faut marquer l'incorrection du terme «la propriété intellectuelle». La législation et la doctrine ont proposé d'usage des termes variées par exemple

«le droit de l'activité créative», «le droit des biens matérieles» (I. Zenine), «le droit intellectuel» (R. Merzlikina), «le droit de l'action de créateur» (N. Egorov), «le droit créatif» (O. Symson).

## La bibliographie:

1. Pokrovskiy I.A. Osnovnyie problemyi grazhdanskogo prava / I.A. Pokrovskiy. – M.: Statut, 1998. – 352 s.
2. Gambarov Yu.S. Grazhdanskoe pravo: obshchaya chast / Yu.S. Gambarov. – M.: Zertsalo, 2003. – 796 s.
3. Shershenevich G.F. Avtorskoe pravo na literaturnyie proizvedeniya / G.F. Shershenevich. – Kazan, 1891. – 313 s.
4. Pilenko A.A. Pravo izobretatelya / A.A. Pilenko. – M.: Statut, 2001. – 688 s.
5. Sergeev A.P. Pravo intellektualnoy sobstvennosti: uchebnik / A.P. Sergeev. – M.: Prospekt, 2001. – 704 s.
6. Mezhdunarodnoe chastnoe pravo / otv. red. G.K. Dmitrieva. – 2-e izd. – M.: Prospekt, 2004. – 688 s.
7. Grazhdanskoe pravo: uchebnik: v 4 t. / otv. red. E.A. Suhanov. T. 2. – M.: Volters Kluver, 2006. – 496 s.
8. Raevich S.I. Isklyuchitelnyie prava / S.I. Raevich. – L., 1926. – 139 s.
9. Shershenevich G.F. Kurs torgovogo prava: v 4-h t. / G.F. Shershenevich. – T. 2. – M.: Statut, 2003. – 544 s.
10. Makovskiy A.L. Isklyuchitelnyie prava i kontseptsiya chasti chetvertoy Grazhdanskogo kodeksa / A.L. Makovskiy // Grazhdanskoe pravo sovremennoy Rossii. – M.: Statut, 2008. – S. 103-141.
11. Azbuka avtorskogo prava / per. i prim. V.V. Tarasovoy. – M.: Yurid. lit., 1982. – 104 s.
12. Fleyshits E.A. Lichnyie prava v grazhdanskom prave SSSR i kapitalisticheskikh stran / E.A. Fleyshits // Uchenyie trudyi VyuN. – Vyip. 6. – M.: Yurid. izd-vo NKYu SSSR, 1941. – 207 s.
13. Dozortsev V.A. Intellektualnyie prava: ponyatie, sistema, zadachi kodifikatsii / V.A. Dozortsev. – M.: Statut, 2003. – 416 s.
14. Suhanov E.A. O kodifikatsii zakonodatelstva ob «intellektualnoy sobstvennosti» / E.A. Suhanov // Grazhdanskoe pravo Rossii – chastnoe pravo / otv. red. V.S. Em. – M., 2008. – S. 143-150.
15. Babkin S.A. Intellektualnaya sobstvennost v Internete / S.A. Babkin. – M.: Tsentri YurinfoR, 2006. – 512 s.
16. Kantorovich Ya.A. Osnovnyie idei grazhdanskogo prava / Ya.A. Kantorovich. – M.: Feniks, 2009. – 512 s.
17. Kohanovskaya E.V. K voprosu ob obshchih polozheniyah o prave intellektualnoy sobstvennosti v Grazhdanskom kodekse Ukrainy / E.V. Kohanovskaya // Almanah tsivilistiki: sb. statey. – Vyip. 4. – K.: Alerta, 2011. – S. 230-249.
18. Kodinets A.A. Teoreticheskie aspektyi yuridicheskoy prirodyi prav na rezultatyi intellektualnoy, tvorcheskoy deyatelnosti i sredstva individualizatsii / A.A. Kodinets // Almanah tsivilistiki: sb. statey. – Vyip. 4. – K.: Alerta, 2011. – S. 250-269.

**Еннан Р.Є., Бакала А.А.**

Національний університет «Одеська юридична академія»

## ПРАВА НА РЕЗУЛЬТАТИ ІНТЕЛЕКТУАЛЬНОЇ ДІЯЛЬНОСТІ (ВИКЛЮЧНІ ПРАВА): ЗАГАЛЬНА ХАРАКТЕРИСТИКА ТА ПРАВОВА ПРИРОДА

### Анотація

У статті досліджено питання розвитку концепції прав на результати інтелектуальної діяльності. Також проаналізовано передумови виникнення та кваліфікації прав на результати інтелектуальної діяльності, а також доцільність використання в доктрині та нормотворчій діяльності терміну «інтелектуальна власність». Одним зі складних питань в юридичній науці є співвідношення та розмежування виключних прав (прав на результати інтелектуальної діяльності, інтелектуальних прав) та речових прав (класичного права власності), а також доцільність використання поняття «інтелектуальна власність», «право інтелектуальної власності». Світова юридична наука та практика свідчать про різні підходи законодавців та вчених-правників до вирішення цих питань. Збереження та застосування у законодавстві країн світу терміну «інтелектуальна власність» є своєрідною даниною історичній традиції його існування, а також по суті певним компромісом щодо підтвердження політико-конституційного гасла про значущість інтелектуальної власності. Поступово концепція виключних прав на результати інтелектуальної діяльності все більше визнається зарубіжними законодавцями. Приблизники концепції виключних (інтелектуальних) прав підкреслюють, що не можна ототожнювати правовий режим матеріальних речей та нематеріальних об'єктів. На відміну від права власності, виключні права обмежені в часі та просторі, захищаються за допомогою особливих способів захисту, тісно пов'язані з особистістю творця. В юридичній літературі є розуміння того, що виключні права повинні бути визнані правами особливого роду (*suī generis*), що перебувають поза класичним поділом цивільних прав на речові, зобов'язальні та особисті.

**Ключові слова:** інтелектуальна власність, права на результати інтелектуальної діяльності, виключні права, концепція, законодавство.

Эннан Р.Е., Бакала А.А.

Национальный университет «Одесская юридическая академия»

## ПРАВА НА РЕЗУЛЬТАТЫ ИНТЕЛЛЕКТУАЛЬНОЙ ДЕЯТЕЛЬНОСТИ (ИСКЛЮЧИТЕЛЬНЫЕ ПРАВА): ОБЩАЯ ХАРАКТЕРИСТИКА И ПРАВОВАЯ ПРИРОДА

### Аннотация

В статье исследован вопрос развития концепции прав на результаты интеллектуальной деятельности. Также проанализированы предпосылки возникновения и квалификации прав на результаты интеллектуальной деятельности, целесообразность использования в доктрине и нормотворческой деятельности термина «интеллектуальная собственность». Одним из наиболее сложных вопросов в юридической науке является соотношение и разграничение исключительных прав (прав на результаты интеллектуальной деятельности, интеллектуальных прав) и вещных прав (классического права собственности), а также целесообразность использования понятия «интеллектуальная собственность», «право интеллектуальной собственности». Мировая юридическая наука и практика свидетельствуют о разных подходах законодателей и ученых-юристов по решению данных вопросов. Сохранение и применение в законодательстве стран мира термина «интеллектуальная собственность» является своеобразной данью исторической традиции его существования, а также определенным компромиссом касательно подтверждения политико-конституционного лозунга о значимости интеллектуальной собственности. Постепенно концепция исключительных прав на результаты интеллектуальной деятельности все больше признается зарубежными законодательствами. Сторонники исключительных (интеллектуальных) прав подчеркивают, что нельзя отождествлять правовой режим материальных вещей и нематериальных объектов. В отличие от права собственности, исключительные права ограничены во времени и пространстве, защищаются с помощью специальных механизмов защиты, тесно связаны с личностью создателя. В юридической литературе есть понимание того, что исключительные права должны быть признаны правами особого рода (*sui generis*), которые находятся вне классического деления гражданских прав на вещные, обязательственные и личные.

**Ключевые слова:** интеллектуальная собственность, права на результаты интеллектуальной деятельности, исключительные права, концепция, законодательство.

UDC 004.738.5

## QUESTIONS OF PROVIDING INFORMATION SOVEREIGNTY OF THE STATES IN THE VIRTUAL ENVIRONMENT THE INTERNET AND TENDENCIES OF THEIR DEVELOPMENT IN UKRAINE

Zadereyko O.V.

National University «Odessa Law Academy»

Vlasenko O.V.

Odessa National Polytechnic University

The article reviews tendencies of information regulation in the virtual Internet environment. The states measure of filtering malicious Internet-content analyzed. It's determined that Ukraine state structures did not respond adequately to current trends in the virtual Internet information space, in terms of providing information sovereignty the state and its citizens.

**Keywords:** information, information sovereignty, malicious content, content filtering, blocking IP-addresses, limiting information online resource.

**Problem statement.** Today it is possible to tell with special confidence that the phrase "Who possesses information, that owns the world" it was not only prophetic, but also defining foreign and domestic policy of the leading states of the world in the field of regulation of the information streams circulating in all spheres of life of modern society.

Any citizen possessing reliable information has big advantage from the point of view of adoption of the correct decisions often contradicting poli-

cy, pursued by imperious elite of the states. This circumstance does official control of regulation of flows of information by an important priority for any state which wants to keep the information sovereignty and to pursue independent policy. This indisputable fact dictates need of detailed consideration of the following questions: – what sort information can pose threat for the state and its citizens; – what organizations are engaged in regulation of information streams in the Internet; – what tendencies of regulation in the information